

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: CNP-Assur-Euro-HY

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0000443772

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 22 décembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit constitue une part d'un fonds d'investissement de type contractuel en vertu de la loi française.

Durée

CNP-Assur-Euro-HY (ici le « FIA » ou le « fonds ») est un Fonds commun de Placement de droit français.

Objectifs

CNP-ASSUR-EURO-HY, de classification "Obligations et autres titres de créances libellés en euro" est un FIA investi en titres européens libellés en euro, qui a pour objectif d'offrir à l'investisseur une participation aux rendements attractifs des obligations de sociétés au risque crédit élevé à partir d'un portefeuille composé d'obligations d'émetteurs européens libellées en euro, et à titre accessoire libellées dans une devise autre que l'euro qui devront faire l'objet d'une couverture de change. L'indicateur de risque de taux est représenté par une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10.

Le FIA n'étant pas une OPC indiciel, sa performance est comparée, a posteriori, avec l'indice Bank of America Euro High Yield 3% Constrained (en euros). Il est calculé en euros et dividendes réinvestis. Le gérant, cherchera à investir en titres de taux à haut rendement qui sont jugés sous-évalués dans le cadre de l'analyse spécifique de chaque émetteur et de chaque émission. Le gérant mettra à profit les écarts entre le prix du marché et la valeur fondamentale des titres au moyen de l'analyse des signatures prenant en compte les techniques d'évaluation obligataires. Aucune contrainte n'est imposée sur la répartition entre la dette privée et publique des titres choisis.

Afin d'assurer une diversification de la composante en titres spéculatifs, les titres du portefeuille seront diversifiés suivant les secteurs, les émetteurs, la qualité de signature et les taux d'intérêt nominaux de façon à éviter toute concentration sur un seul segment. L'encours par émetteur ne représentera pas plus de 5% de la totalité du portefeuille.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. Afin d'assurer une diversification de la composante en titres spéculatifs, les titres du portefeuille seront diversifiés suivant

les secteurs, les émetteurs, la qualité de signature et les taux d'intérêt nominaux de façon à éviter toute concentration sur un seul segment. L'encours par émetteur ne représentera pas plus de 5% de la totalité du portefeuille.

Pour chacune des composantes de l'actif du FIA, le gérant respectera les marges de manoeuvre suivante :

- Titres ayant une notation comprise entre AAA* à BBB-* ou Aaa** à Baa3** : jusqu'à 10% de l'actif,
- Titres ayant une notation comprise entre BB+* à CCC* ou Ba1** à Caa2** : compris entre 67% et jusqu'à 100% de l'actif,
- Titres ayant une notation inférieure à CCC* ou Caa2** : inférieur à 10% de l'actif.

En cas de conflit de notation entre les agences de notations, (Standard & Poor's, Fitch, et Moody's) une note moyenne sera utilisée pour déterminer la notation. En l'absence de notation officielle, les émissions, dont la notation interne donnée par la société de gestion ou par le groupe UBS sera jugée équivalente au niveau de catégorie spéculative seront autorisées, dans la limite de 20% de l'actif.

Dans la limite de 20% de l'actif, l'OPCVM pourra s'exposer à des obligations contingentes convertibles "CoCos" (titres de créance subordonnés complexes émis par des établissements de crédit ou des compagnies d'assurance et pouvant être convertis en actions ou voir leur nominal réduit en fonction de la survenance d'événements déterminés dans le prospectus d'émission).

Le FIA peut investir, pour les besoins de gestion en trésorerie, jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens, de toute classification monétaire libellée en euro.

Le FIA peut intervenir sur les marchés à terme afin de piloter son exposition aux risques sans rechercher de surexposition aux marchés. Les CDS serviront à couvrir ponctuellement certaines positions illiquides, et ne pourront porter que sur des émetteurs effectivement présents dans la composition du portefeuille, dans la limite de 20% de l'actif net.

* dans l'échelle de notation Standard & Poors ou Fitch.

** dans l'échelle de notation Moody's.

Période de détention recommandée: 2 années

Investisseurs de détail visés

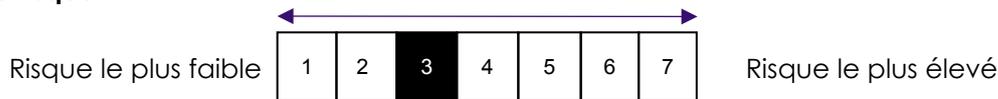
Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

Dépositaire : BNP PARIBAS S.A.
Le dernier prospectus et les derniers documents
d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes
autres informations pratiques sont disponibles en français,

gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91
boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-
mail: contact@lamaisondegestion.com.
Internet: www.lamaisondegestion.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque lié à l'investissement en titres spéculatifs, le risque de taux, le risque de crédit et le risque lié à l'utilisation de produits dérivés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 2 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 2 années |
|----------------|--|---------------------------|-------------------------------|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 960 EUR | 6 490 EUR |
| Défavorable | Rendement annuel moyen | -50,42 % | -19,44 % |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 200 EUR | 8 610 EUR |
| Intermédiaire | Rendement annuel moyen | -17,95 % | -7,20 % |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 520 EUR | 9 580 EUR |
| Favorable | Rendement annuel moyen | -4,82 % | -2,13 % |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 310 EUR | 11 140 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 13,11 % | 5,56 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre février 2014 et février 2016.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre février 2017 et février 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2020 et mars 2022.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 2 années |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Coûts totaux | 1 031 EUR | 1 603 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 10,3% | 7,9% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,7 % avant déduction des coûts et de -2,1 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 5% : du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Il n'y a pas de commission de rachat pour cet OPCVM. | 0 EUR |

| Coûts récurrents [prélevés chaque année] | | |
|---|---|---------|
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,41% de la valeur de votre placement par an. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation. | 41 EUR |
| Coûts de transaction | 4,9 % de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons. | 490 EUR |

| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
|--|---|-------|
| Commissions liées aux résultats | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour cet OPCVM. | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 2 années

Ce fonds a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 91 Bd Haussmann, 75008 PARIS Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/reclamations

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet : <https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa gestion, le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement Disclosure